



## Procès-verbal du Conseil Municipal du 22 octobre 2024

Le Conseil Municipal se tient, après convocation légale en date du 19 octobre 2024, à la salle du Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, le mardi 22 octobre 2024 à 19h00, sous la présidence de Mme Agathe HENRIET, Maire par intérim.

Mme le Maire par intérim procède à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Agathe HENRIET, Daniel BARTHOD, Marie-Christine BERTRAND, Annie POIGNAND, Christophe MAILLARDET, Simon DUGAS, Philippe PRENEL, Yasmina CATTIN, Stéphanie DULAC, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

### Procurations :

Absents excusés : Sylviane TRAVAGLINI, Christophe MENETRIER, Pierre MONTRICHARD, Renaud COLSON, Séverine REBIERE PUTOT

Le quorum étant réuni, il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire. Est désigné pour assurer cette fonction Madame Stéphanie DULAC .

Le Maire par intérim a demandé si le compte-rendu de la séance du 15 octobre 2024, transmis le 18 octobre 2024 fait l'objet de remarque.

Le Maire par intérim remercie les conseillers de leur présence , compte tenu du délai réduit de convocation du à l'urgence à délibérer sur le point à l'ordre du jour.

### 1) Ordre du jour :

- Remplacement d'un membre de la commission de contrôle des listes électorales – délibération n°2024-93

---

### Délibération n°2024-93 : Remplacement d'un membre de la commission de contrôle des listes électorales

Vu l'article l'article L 19 du code électoral disposant que dans les communes de +1000 habitants les membres de la commission de contrôle des listes électorales est composé de 5 membres (3 membres de la liste majoritaire et deux membres de la liste minoritaire)

Vu la délibération n°2024-30 du 27 février 2024 désignant Mme Nicole GRANDFOND, membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales, et Mme Sophie MAITRE, membre suppléante

Vu les démissions des Mesdames Sophie MAITRE et Nicole GRANDFOND

Vu la nécessité de réunir la commission de contrôle des listes électorales en vue des prochains élections municipales entre le 24<sup>ème</sup> et 21<sup>me</sup> jour avant le scrutin soit entre le 31 octobre et el 3 novembre

Vu les délais requis pour la convocation de ladite commission

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DESIGNE** Monsieur Philippe PRENEL en qualité de membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales en remplacement de Mme Nicole GRANDFOND, démissionnaire
- **DESIGNE** Monsieur Simon DUGAS en qualité de membre suppléant de la commission de contrôle des listes électorale en remplacement de Mme Sophie MAITRE
- **AUTORISE** Mme le Maire par intérim ou son représentant à signer tous documents inhérents à cette délibération

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

---

**La séance est levée 19h 20**

<b>Mme HENRIET Agathe, Maire par intérim</b>	<b>Mme Stéphanie DULAC, secrétaire de séance</b>
	